

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le 17 avril 2014 à 19h00 à Heyrieux

Nombre de Membres :

En exercice : 36 titulaires
Présents : 34 titulaires
Votants : 36 titulaires

L'an 2014, le jeudi 17 avril 2014, à 19h00, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, sous la présidence de Bernard CRESSENT (doyen d'âge des délégués communautaires) pour procéder à l'élection du Président, puis sous la présidence de René PORRETTA, Président, nouvellement élu, pour la suite de l'ordre du jour.

Date de convocation : Jeudi 3 avril 2014

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : QUEMIN André, DEVRED Marie-Agnès (Bondefamille); ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie, MIGNOZZI François (Charantonay); REY Christian, MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz); CRESSENT Bernard, FASSINOT Christine (Grenay); ANTONIN Daniel, CHASTAGNARET Martine, REVEYRAND Michel, GENDRIN Valérie, DAMIER Pierre, NOWAK Christine, BERGERET Julian (Heyrieux); PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, VAILLANT Evelyne, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, NEDJAM Angèle, CASTAING Patrick, JALOUX Isabelle, TERRY Joël (Saint Georges d'Espéranche); HUGOU Isabelle, MICHAUD Jean-Paul, MUSTI Murielle, GALLON Gérard (Saint Just Chaleysin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie, FARAULT Patrick, PORTAL Philippe (Valencin).

Absents: MICHAUD Jean-Paul, NEDJAM Angèle.

Procurations : MICHAUD Jean-Paul donne procuration à HUGOU Isabelle,
NEDJAM Angèle donne procuration à LASSALLE Camille

1. Installation des conseillers communautaires

Monsieur Daniel ANTONIN, Président sortant, a déclaré installer les conseillers communautaires élus les 23 et 30 mars 2014 :

Bondefamille : QUEMIN André, DEVRED Marie-Agnès ; **Charantonay :** ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie, MIGNOZZI François ; **Diémoz :** REY Christian, MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine ; **Grenay :** CRESSENT Bernard, FASSINOT Christine ; **Heyrieux :** ANTONIN Daniel, CHASTAGNARET Martine, REVEYRAND Michel, GENDRIN Valérie, DAMIER Pierre, NOWAK Christine, BERGERET Julian ; **Oytier Saint Oblas :** PORRETTA René, VISCOGLIOSI Béatrice ; **Roche :** COCHARD Bernard, VAILLANT Evelyne, KENT Pierre-Alain ; **Saint Georges d'Espéranche :** LASSALLE Camille, NEDJAM Angèle, CASTAING Patrick, JALOUX Isabelle, TERRY Joël ; **Saint Just Chaleysin :** HUGOU Isabelle, MICHAUD Jean-Paul, MUSTI Murielle, GALLON Gérard ; **Valencin :** PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie, FARAULT Patrick, PORTAL Philippe.

2. Election du Président

Se sont portés candidats :

- André QUEMIN (Bondefamille)
- René PORRETTA (Oytier-Saint-Oblas)

Résultat du vote : A.QUEMIN : 7 voix / R.PORRETTA : 29 voix / 0 nuls

R.PORRETTA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président.

3. Détermination du nombre de Vice-présidents

Le conseil communautaire, à l'unanimité:

- **FIXE** le nombre de vice-présidents à 9.

4. Election des Vice-présidents

1^{er} Vice-Président

Se sont portés candidats : Daniel ANGONIN (Hèprieux)

Résultat du vote : D ANGONIN 33 voix / 3 nuls.

D ANGONIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} vice-président.

2^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Camille LASSALLE (Saint-Georges-d'Espèranche).

Résultat du vote : Camille LASSALLE 32 voix / 4 nuls.

C LASSALLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{ème} vice-président.

3^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Christian REY et Catherine SAUGEY (Dièmoz)

Résultat du vote : C REY 17 voix / C SAUGEY 18 voix / 1 nuls.

C SAUGEY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3^{ème} vice-président.

4^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Patrick FARAULT et Philippe PORTAL (Valencin)

Résultat du vote : P FARAULT 32 voix / P. PORTAL 4 voix / 0 nuls.

P FARAULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} vice-président.

5^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Murielle MUSTI (St Just Chaleyssin),

Résultat du vote : M MUSTI 31 voix / 5 nuls.

M MUSTI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} vice-président.

6^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Nathalie BESSON (Charantonay).

Résultat du vote : MJ CHESNEAU 29 voix, 7 nuls.

N BESSON ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6^{ème} vice-président.

7^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Bernard COCHARD et Pierre-Alain KENT (Roche)

Résultat du vote : B COCHARD 22 voix / PA KENT 10 voix / 4 nuls.

B COCHARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7^{ème} vice-président.

8^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : Bernard CRESSENT (Grenay).

Résultat du vote : B CRESSENT 27 voix / P CASTAING 1 voix / 8 nuls.

B CRESSENT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8^{ème} vice-président.

9^{ème} Vice-Président

Se sont portés candidats : André QUÉMIN (Bondefamille).

Résultat du vote : A QUÉMIN 24 voix / C REY 1 voix / P CASTAING 2 voix / MA DEVRED 1 voix / 8 nuls.

A QUÉMIN ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 9^{ème} vice-président.

5. Détermination du nombre de membres du bureau

Le conseil communautaire, **avec 2 abstentions (C LASSALLE et P CASTAING)** :

- **FIXÉ** le nombre de membres du bureau à Zéro,

6. Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2014

Le conseil communautaire **à l'unanimité** :

- DECIDE DE FIXER les taux pour chaque commune, au vu du coût du service communiqué par le SMND et au vu des bases prévisionnelles de TEOM établies par les services de l'Etat :

Communes	Produit attendu (= coût SMND)	Bases prévisionnelles 2014	Taux 2014	Taux 2013 (pour mémoire)
Bonnefamille	103 187	697 789	14.79%	12.25%
Charantonnay	145 891	1 122 506	13.00%	12.46%
Diémoz	217 526	1 662 591	13.08%	12.42%
Grenay	133 622	1 656 080	8.07%	7.58%
Heyrieux	490 880	5 569 989	8.81%	8.53%
Oytier Saint Oblas	126 892	974 628	13.02%	12.90%
Roche	138 675	1 063 143	13.04%	12.00%
Saint Georges d'Espéranche 1		1 172 801	8.86%	8.28%
Saint Georges d'Espéranche 2	285 165	743 520	6.91%	6.46%
Saint Georges d'Espéranche 3	0	2 617 758	4.96%	4.64%
Saint Just Chaleyssin	224 361	1 538 047	14.59%	14.46%
Valencin	185 384	1 897 769	9.77%	9.64%
TOTAL	2 051 584	20 716 621		

7. Attribution de Compensation de la commune de Diémoz

Le conseil communautaire **à l'unanimité** :

- CONSIDERANT que les communes membres de la CC CND ont approuvé le rapport de la CLECT du 14/11/2013, selon les conditions de majorité requises,
- DECIDE DE FIXER le montant de l'attribution de compensation de Diémoz comme suit

en €	Rappel AC 2012 versée à la commune en 2012	AC 2012 après prise en compte de la fiscalité levée en 2012 sur la commune	AC 2013 Et suivantes
Produits intégrés dans l'AC	430 877	439 301	439 301
Charges transférées	61 202	61 202	67 114
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	369 675	378 098	372 187

- PRECISE que les régularisations nécessaires seront effectuées par les services communautaires ;

Affiché le :

Jusqu'au :

Le Président, René PORRETTA

24/04/2014.....
24/05/2014.....

